

TROISIÈME (3^E) RENCONTRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2016-2017

RÉUNION ORDINAIRE
Les 2 et 3 décembre 2016
Best Western Moncton

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de la réunion et vérification du quorum

Vendredi 2 décembre 2016		
CÉD NORD-EST	CÉD NORD-OUEST	CÉD SUD
Sont présents :		
Ghislaine Foulem Mario Pelletier	Francine Cyr Hélène Laplante Robert Levesque	Réal Allain Roger Martin Willy Wilondja
Est absent:		
Richard Gallant		
Est également présente: Chantal Ouellette		
Sont invités :		
Roger Paul, FNCSF, en téléconférence Pierrette Fortin, consultante		

7. Finalités et priorités de la FCÉNB – points pour décisions

7.4. PLOE

Roger Paul présente en téléconférence les demandes de la FNCSF dans le dossier du Protocole d'entente.

1- Accusé de réception et sollicitation de l'appui du gouvernement du NB (ébauche)

La FCÉNB a demandé la rétroaction de la FNCSF à la lettre du 13 septembre qu'elle a reçue de la part du ministre Donald Arsenault, ministre responsable de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail (EPFT) en réponse à la demande d'appui au ministre de l'EDPE que la FNCSF fasse partie du prochain protocole aux côtés des ministères de l'Éducation.

La FNCSF a fait des suggestions et élaboré une lettre de réponse qui sera adressée aux ministres de l'EPFT et de l'EDPE

2- Demande de rencontre avec le ministre de l'Éducation et de la petite enfance du NB (ébauche)

La FNCSF a partagé la demande de rencontre qu'elle fera au ministre de l'EDPE en décembre en compagnie des présidences de la FCÉNB et des CÉD afin de démontrer que les revendications de la FNCSF ont reçu l'appui de ceux-ci.

3- Sollicitation d'appui auprès de l'Association des enseignants francophones du Nouveau-Brunswick
La FNCSF a demandé l'appui moral de l'AEFNB dans le dossier du PLOE .

2. Adoption de l'ordre du jour

Résolution 2016-2017/9
Il est dûment proposé et appuyé que
L'ordre du jour soit adopté.
ADOPTÉ

3. Déclaration de conflit d'intérêts potentiel

Aucune déclaration de conflit d'intérêts

4. Formation des membres du conseil d'administration

4.1. Conflits d'intérêts, avec Pierrette Fortin

Pierrette Fortin a entretenu les membres du CA des obligations éthiques des membres des CÉD, définies par un cadre légal, dans le Règlement général (Article 10 – Responsabilités et obligations des membres), dans la Loi sur l'éducation et ses Règlements.

Un conflit d'intérêts favorise quelqu'un, fait perdre l'objectivité, ne permet pas de faire son travail de façon désintéressée parce qu'on a des intérêts qui entrent en compétition avec ceux de l'organisme sur lequel on siège, ce qui nous empêche d'agir dans l'intérêt de celui-ci.

Conséquences des conflits d'intérêts : mine la confiance de ses pairs et du grand public; porte atteinte à la crédibilité, à l'intégrité, à la dignité et à l'honneur des personnes et de l'organisme.

Il est important d'avoir un code de déontologie ou une politique qui balise les conflits d'intérêts, les règles de conduite, les étapes à suivre en cas de manquement.

Samedi 3 décembre 2016		
CÉD NORD-EST	CÉD NORD-OUEST	CÉD SUD
Sont présents		
Ghislaine Foulem Mario Pelletier Richard Gallant	Francine Cyr Hélène Laplante Robert Levesque	Réal Allain Roger Martin Willy Wilondja
Est également présente: Chantal Ouellette		
Est invité : Me Michel Doucet		

4. Adoption des procès-verbaux

4.1. Adoption du procès-verbal de la réunion du 18-19 août 2016

Résolution 2016-2017/10

Il est dûment proposé et appuyé

Que le procès-verbal de la réunion du 18 et 19 août 2016 soit adopté.

ADOPTÉ

4.2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 2 octobre 2016

Résolution 2016-2017/11

Il est dûment proposé et appuyé

Que le procès-verbal de la réunion du 2 octobre soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4.3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 27 octobre 2016

Résolution 2016-2017/12

Il est dûment proposé et appuyé

Que le procès-verbal de la réunion du 27 octobre 2016 soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6. Liens avec les membres, bénéficiaires et partenaires de la FCÉNB

6.1. Liens avec les membres

6.1.1. Assermentation des CÉD à l'Académie des élus

Les CÉD du Nord-Est et du Sud ont choisi de ne pas faire l'assermentation des conseillers à l'Académie des élus.

6.1.2. Garderies bilingues

Résolution 2016-2017/13

Il est dûment proposé et appuyé que :

Une lettre sera envoyée aux 2 autres CÉD pour leur demander s'ils souhaitent que le dossier des garderies bilingues devienne une priorité de la FCÉNB.

Attendu que :

Une copie de la lettre reçue du CÉD Sud sera envoyée avec cette lettre;

Il est mentionné que les garderies bilingues font partie des modifications qui ont été demandées à la loi sur les services à la petite enfance.

ADOPTÉ

Les nouveaux membres du CA aimeraient prendre connaissance des demandes de modifications aux lois de l'éducation et des services à la petite enfance.

Il est entendu qu'il faudrait présenter aux membres élus en 2016 les demandes de modifications à la Loi sur l'Éducation et la Loi sur les Services à la petite enfance.

6.2. Liens avec les bénéficiaires

6.2.1. Invitation à Clair 2017

Résolution 2016-2017/14

Il est dûment proposé et adopté

Qu'un membre de la FCÉNB participe à Clair 2017.

ADOPTÉ

Francine Cyr représentera la FCÉNB.

7. Finalités et priorités de la FCÉNB – points pour décisions

7.1. Calendrier des priorités abordées aux réunions ordinaires du CA en 2016-2017

RÉUNION DE FÉVRIER 2017

- Valorisation du rôle de conseiller d'éducation
- Négociation du protocole d'entente de Patrimoine canadien (PLOE)

RÉUNION D'AVRIL 2017

- Modification des Lois sur l'éducation et des services à la petite enfance
- Mise en œuvre de la PALC et des plans d'action
- Code de déontologie des conseillers d'éducation du Nouveau-Brunswick

7.2. Actions à poser en lien avec la planification stratégique et les priorités

Les activités prévues dans la planification stratégique ont été mises en lien avec les différentes priorités de la FCÉNB.

7.3. Priorités du comité bipartite

La valorisation du rôle du conseiller a été identifiée comme priorité du comité bipartite. Celle-ci se divise en 2 parties : la rémunération des membres des CÉD et la promotion du rôle de conseiller d'ici les prochaines élections.

7.4. PLOE

Abordé vendredi soir en téléconférence avec Roger Paul de la FNCSF

6.3. Liens avec les partenaires de la FCÉNB

6.3.1. Invitations reçues

- Prochaine journée de réflexion sur l'immigration – 30 mars 2017 à Moncton

Résolution 2016-2017/15

Il est dûment proposé et appuyé :

Que la FCÉNB soit représentée à la journée de réflexion sur l'immigration francophone organisée par la FCFA le 30 mars 2017 à Moncton.

ADOPTÉ

- Forum de la petite enfance se tenant les 10 et 11 décembre

Un membre du CA de la FCÉNB a appris qu'un Forum de la petite enfance se tiendra les 10 et 11 décembre. Il est entendu que c'est un manque de la part du MEDPE de ne pas avoir invité la FCÉNB à ce Forum puisque la petite enfance est une des priorités de la FCÉNB.

Résolution 2016-2017/16

Il est dûment proposé et appuyé :

Que des démarches soient faites pour que la FCÉNB participe au Forum de la petite enfance se tenant les 10 et 11 décembre 2016.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Ce Forum fait suite au rapport final de la Commission d'étude sur les services de garde du Nouveau-Brunswick – Valoriser les enfants, les familles et les services de garderie éducatifs.

6.3.2. Rapports de représentations – éléments pertinents pour la FCÉNB

- Réseau des ayants droit

Le Réseau des ayants droit à développer des outils de promotions : vidéos éducatives avec des témoignages de parents; 3 outils pédagogiques pour les intervenants-enseignants; un atelier-jeu et un outil papier pour les parents ont été développés; sacs recyclables avec un message pour l'éducation en français; aimants réfrigérateur véhiculant un message pour l'éducation en français. La diffusion et l'activation des outils de ces outils se feront très bientôt via l'internet et des rencontres-présentations variées.

Projets du Réseau des ayants droit en 2016-2017 : projet autour des meilleures pratiques qui a été déposé et accepté; projet outils pour démystifier les enjeux autour de l'école francophone; la phase II du projet est en cours de rédaction et vise à adapter les outils pour les jeunes ainsi que les parents anglophones de la communauté francophone du NB - par exemple, une famille exogame française/anglaise; un deuxième projet développera un outil autour des meilleures pratiques en lien avec les parents ayants droit et la francisation entre autres.

- SANB, journée de réflexion

La journée de réflexion fut axée sur les discussions et changements aux règlements avant qu'ils soient adoptés le lendemain à l'AGA. Les participants devaient :

Revoir la définition de 'Membres' de la SANB selon la proposition du CA. Résultats : les francophones résidents au Nouveau-Brunswick peuvent être membres de la SANB. Les francophones hors NB et les organismes peuvent devenir Amis de la SANB sans droit de vote.

Étudier des structures de représentations à la SANB selon la proposition du CA. Résultats : le CA a été diminué à 9 membres dont 6 représentants des régions de la province, le président est élu par l'AGA.

Résolution 2016-2017/17

Il est dûment proposé et appuyé

Qu'une lettre de félicitations soit envoyée à Kevin Arsenault pour son élection à la présidence de la SANB.

ADOPTÉ

- Congrès de la FNCSF

La conférencière principale Marie Wilson, coprésidente de la Commission sur la vérité et la réconciliation (CVR) a présenté aux conseillers scolaires francophones la place que l'éducation a jouée dans l'histoire canadienne d'assimilation des autochtones. Les jeunes qui ont participé à la CVR ont clairement indiqué qu'ils s'attendent à ce qu'on leur enseigne la vérité de notre histoire canadienne. Il faudra donc réviser les programmes d'études, en collaboration avec les autochtones, pour inclure cette histoire et valoriser leur culture. Les conseillers d'éducation du Nouveau-Brunswick prendront connaissance des appels à l'action 62 à 65 du rapport final de la CVR, dans la section L'éducation pour la réconciliation, aux pages 362-363.

<https://t.co/3oWhp2BwD5>

- Rencontre du PADL « Le passé, le présent, et l'avenir des droits linguistiques au Canada »
Pas de rapport de représentation.

- Colloque et AGA de l'AFPNB

Lancement du nouveau logo de l'AFPNB et lancement des outils de promotion destinés aux ayants droit : Capsules de promotion et de dépliants ou feuilles d'information afin de sensibiliser les ayants droit à s'inscrire dans le système scolaire francophone.

- Évènement et AGA du MACS-NB

Conférence – Mieux-être et connexion intergénérationnelle

Table ronde sur l'inclusion économique et sociale, inclusion des 50+, intégration communautaire, les jeunes et la santé mentale.

Des écoles se sont mérité les Prix Soleils : Cité des jeunes pour Le Grand Défi Pierre Lavoie; École de Grand Digue pour le programme après-classe 'Combo'; mention spéciale à l'École communautaire Saint-Joseph de Madawaska pour leur classe extérieure.

- Rencontre avec les CÉD anglophones au sujet de la rémunération

En novembre 2016, La FCÉNB a présenté aux présidences, vice-présidences et directions générales de 3 des 4 CÉD anglophones le document traduit de l'Analyse comparative de la rémunération des conseillers d'éducation. Les présidences présentent affirment que le document sera présenté aux membres de leurs CÉD.

Points ressortant de la discussion

Important de déterminer les paramètres pour la rémunération par réunion pour éviter l'abus

Négocier la rémunération pour les membres qui seront élus en 2020

La rémunération pourrait amener des candidats de qualité à se présenter aux postes de CÉD lors des prochaines élections

Important que les membres des CÉD anglophones et francophones collaborent pour envoyer un message fort au MÉDPE et au gouvernement en général

Pour aider à recruter des candidats pour les élections 2020 : changer le nom de conseil d'éducation à commission scolaire, car il y avait plus d'engagement lorsqu'ils étaient appelés commissions scolaires

Loi sur l'éducation – partager les demandes des CÉD francophones

Rencontre des présidences anglophones et francophones – les anglophones seraient prêts à payer la traduction

Demande de rencontre de suivi en janvier-février



- Colloque thématique – développement de l'alphabétisme et des compétences
Allocution de la présidente d'honneur du colloque, Son honneur Jocelyne Roy Vienneau, lieutenant-gouverneure du Nouveau-Brunswick.
Table ronde incluant les présidents de l'AEFNB, du CODAC et M. Gérald Richard.
7 ateliers étaient présentés.

- FNCSF
Pas de rapport de représentation.

8. Points de gouvernance – pour décision

8.1. Affaires découlant des procès-verbaux

Pas de discussion.

8.2. Comités internes de la FCÉNB

8.2.1. Comité du congrès

Discussion au sujet de la composition du comité du congrès. La FCÉNB rediscutera de l'avenir de ce comité, composé d'un membre de chaque CÉD.
Il faudra en établir le mandat. Il est indiqué qu'il serait important d'avoir un document qui décrit le déroulement et le protocole à suivre lors de la soirée d'ouverture, au banquet, à l'AGA.

8.2.2. Comité sur le mode de fonctionnement

Réunion du comité en janvier 2017.

8.2.3. Comité du Prix Reconnaissance

Rencontre du comité Prix Reconnaissance au début 2017. Il est question de créer une liste des conseillers scolaires qui ont œuvré depuis 2001.

9. Points nécessitant l'approbation du CA

9.1. État financier de la FCÉNB

Résolution 2016-2017/18

Il est dûment proposé et appuyé

D'accepter le dépôt du rapport de la trésorière sur les états financiers de la FCÉNB en date du 26 novembre 2016.

ADOPTÉ

9.2. État financier de l'organisme 2049

Résolution 2016-2017/19

Il est dûment proposé et appuyé

De recevoir les états financiers de l'organisme 2019 en date du 22 novembre 2016.

ADOPTÉ

9.3. État financier partiel du congrès 2016

Un état financier partiel du Congrès 2016 est présenté puisqu'il y a encore des dépenses qui n'ont pas été reçues et payées.

5.2 Inscription des ayants droit dans les classes d'immersion, résumé des demandes de modification à la Loi sur l'éducation et la Loi sur les services à la petite enfance, avec Me Michel Doucet

Présentation de Me Michel Doucet de son avis juridique concernant l'inscription des ayants droit dans les classes d'immersion

ACTIONS À ENTREPRENDRE

- Demander une politique qui prévoit des critères ou des modes d'évaluation permettant de déterminer si l'élève s'exprime couramment en français, mesurer l'engagement des parents envers l'école francophone, avoir les moyens d'intégrer les parents et familles à l'école francophone;
- S'assurer que les conseils anglophones connaissent leur responsabilité;
- S'inspirer des modèles de commission d'admission pour évaluer les habiletés de l'élève mis en place en Ontario et au Yukon;
- Demander à Me Michel Doucet d'écrire une demande à présenter au gouvernement.

Faits à considérer :

75% des enfants en situation d'exogamie ne parlent pas le français selon Rodrigue Landry

Il est urgent de corriger la situation parce que la population migre vers les régions anglodominantes où l'exogamie est importante;

Taux d'assimilation moyen de 12% tandis que certaines populations il représente 50%;

Le NB est la seule province qui n'a pas eu de cause sur l'article 23.

GARDERIES BILINGUES

Faire un dossier uniquement sur la petite enfance – Loi sur les services à la petite enfance qui permet les garderies bilingues contrevient à l'article 16.1 – Modifier l'article 18 de la Loi sur les services à la petite enfance;

Voir le rapport de la commission sur les services en garderies qui recommande la modification de la Loi sur les services à la petite enfance.

Résolution 2016-2017/20

Il est dûment proposé et appuyé

Que la réunion se poursuive à huis clos.

ADOPTÉ

Chantal Ouellette quitte la salle.



Résolution 2016-2017/21

Il est dûment proposé et appuyé

Que le huis clos se termine

ADOPTÉ

Chantal Ouellette revient dans la salle.

Résolution 2016-2017/22

Attendu que :

La proposition suivante a été prise durant le huis clos,

Il est dûment proposé et appuyé

D'adopter les décisions qui ont été prises en huis clos.

ADOPTÉ

10. Messages clés du CA pour les médias

Il n'y a pas de message pour les médias

11. Information à titre de renseignement

L'évaluation du congrès a été partagée dans les documents de la réunion, à titre de renseignement.

12. Évaluation de la réunion

Les membres du CA ont rempli une évaluation de la réunion afin d'identifier les points à améliorer à la prochaine réunion.

13. Levée de la réunion

La rencontre est levée à 15 h 45.

Willy Wilondja, président

Chantal Ouellette, secrétaire